

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 avril 2021

- **Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michaël Fribourg ;**
- **Renouvellement des fonctions de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Michaël Fribourg ;**
- **Approbation du say on pay : vote ex-post 2020 et vote ex-ante 2021 relatifs aux rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants ;**
- **Approbation d'un dividende de 1,32 € par action (dont un acompte de 0,28 € par action versé en octobre 2020) ;**
- **Approbation du paiement du dividende en actions portant jouissance immédiate**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires s'est tenue à huis clos ce jeudi 8 avril 2021 sous la présidence de Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général de Chargeurs. Avec un quorum de 59,10 %, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'intégralité des résolutions ordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020.

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution est disponible sur le site Internet de Chargeurs rubrique « Assemblée Générale », après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'Assemblée Générale, via le lien suivant : <https://www.chargeurs.com/assemblees-generales/>

Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2021, la résolution relative au renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michaël Fribourg pour une durée de trois ans a été approuvée à 90,76 %.

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale, a renouvelé M. Fribourg à l'unanimité moins la voix de ce dernier, dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, et de Directeur Général du Groupe, pour une durée de cinq ans.

Le Conseil d'Administration de Chargeurs est aujourd'hui composé de six administrateurs, dont trois administratrices indépendantes, et d'un censeur prenant part aux délibérations avec une voix consultative.

Le Conseil d'Administration est composé de **50 % de femmes** et a **50 % d'administrateurs indépendants**, dépassant l'obligation du taux de 40 % de féminisation des Conseils d'Administration fixée par la Loi Copé-Zimmerman pour le 1^{er} janvier 2019.

Rémunérations du Président Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

Conformément aux dispositions des articles L.22-10-8 et L. 22-10-34-I du Code de commerce, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2021 (vote *ex-ante*), ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels, composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures versés ou attribués au titre de l'exercice 2020 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex-post*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2021, conformément à l'article L. 22-10-14 et L.22-10-8 du Code de commerce (vote *ex-ante*), ainsi que les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2020 (vote *ex-post*).

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé le versement d'un dividende de **1,32 € par action** au titre de l'exercice 2020. Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende d'un montant de 0,28 € par action a été mis en paiement le 7 octobre 2020. Le détachement du solde du dividende (en numéraire et en actions) d'un montant de 1,04 € par action est prévu le **13 avril 2021**.

L'Assemblée Générale a également approuvé **l'option pour le paiement en actions** du solde du dividende au titre de l'exercice 2020. Les actions émises dans le cadre du paiement du dividende en actions porteront **jouissance immédiate** et seront assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs **dès leur émission**. Les actionnaires souhaitant **opter pour l'option du paiement du solde du dividende au titre de 2020 en actions** devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **15 avril 2021**, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, **et jusqu'au 26 avril 2021 inclus**. Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende est de 19,03 € par action. Un communiqué distinct sera diffusé par le Groupe afin de détailler les modalités de mise en œuvre de cette option.

Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre **de l'exercice 2021**. Les actions nouvellement émises porteraient **jouissance immédiate** et seraient assimilées **dès leur émission** aux autres actions composant le capital de Chargeurs.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

• Date du détachement du solde du dividende	13 avril 2021
• Ouverture de la période d'option	15 avril 2021
• Clôture de la période d'option	26 avril 2021
• Annonce des résultats de l'option	28 avril 2021
• Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire	30 avril 2021

Dates d'assimilation des actions nouvelles émises dans le cadre du versement du solde du dividende aux autres actions composant le capital de Chargeurs :

• Assimilation des actions émises dans le cadre du paiement du solde du dividende	30 avril 2021
---	---------------

Calendrier financier 2021

Mardi 4 mai 2021 (avant bourse)

Information financière 1^{er} trimestre 2021

À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un leader mondial de niches technologiques et de services, offrant à ses clients BtoB et BtoC, des solutions intégrées à forte valeur ajoutée. Présent dans 90 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe, dont la signature mondiale est High Emotion Technology®, développe ses savoir-faire industriels et technologiques dans de nombreux domaines d'activités, au premier rang desquels, la protection des matériaux haut de gamme, la mode et le luxe, les services aux musées, et la santé.

Ouvrant un nouveau chapitre des presque 150 ans d'histoire du Groupe, le plan stratégique Leap Forward 2025, a pour ambition de saisir les opportunités de marché liées à l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation et à la demande universelle de solutions industrielles durables. Associées à une grande réactivité et agilité industrielle et une présence mondiale, ses nombreux domaines d'expertise ont vocation à soutenir la croissance rentable et durable du Groupe qui a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 822 millions d'euros.